

CONSTRUIRE UN ACCORD OU UNE CHARTE TELETRAVAIL DURABLE

En présentiel et à distance

La crise sanitaire a contraint les entreprises au Télétravail et nombre d'entre elles envisagent aujourd'hui de pérenniser ce mode d'organisation du travail. Cette démarche nécessite de construire un régime adapté aux besoins de l'entreprise. Barthélémy Avocats vous propose une formation pratique adressée à toutes les organisations qui envisagent de pérenniser le Télétravail au-delà de la crise sanitaire



Mercredi 6 juillet 2022
de 9h00 à 12h30



Barthélémy Avocats
Toulouse



TARIF

300 € HT - abonnés
330 € HT - non abonnés
Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



Pour plus d'informations :
ccros@barthelemy-avocats.com
05.34.41.90.60

[Inscrivez-vous ici](#)

Objectifs

Appréhender l'ensemble des enjeux d'un accord ou d'une charte télétravail afin de construire un texte adapté aux contraintes de l'entreprise

Pré-requis

Aucun

Public concerné

Chef d'entreprise, DRH/RRH,
Responsable de service comptable...

Une formation animée par :



Matthieu Barthes

Avocat associé
Barthélémy Avocats Toulouse

PROGRAMME

En présentiel

Contenu

1. La réglementation applicable au Télétravail
 - a) Etude de l'évolution de la réglementation de l'ANI du 19 juillet 2005 à celui du 26 novembre 2020
 - b) Analyse des principaux points de vigilance :
 - Quid de l'avenant au contrat de travail ?
 - La réglementation des accidents du travail
 - Le respect du principe d'égalité de traitement
 - La prise en charge des frais
2. Les clés pour construire une charte ou un accord Télétravail durable
 - Définir les postes éligibles
 - Concevoir les bonnes pratiques
 - Organiser la réversibilité
 - Anticiper les risques
 - Garantir le droit à la déconnexion et le contrôle de la charge de travail

Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires. Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique. Il est projeté en salle à l'aide d'un vidéoprojecteur. Des exercices pratiques seront réalisés en cours de session et en fin de formation pour valider les acquis du stagiaire.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.
Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 15 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire.
Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation.

FICHE D'INSCRIPTION

En présentiel

Titre de la Formation : Construire un accord ou une charte télétravail durable

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéfice

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paiement

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressé la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise